



VAL D'OISE ENVIRONNEMENT

ASSEMBLEE GENERALE DU 23 février 2013 RAPPORT D'ACTIVITES

L'année de 2012 était l'année des 20 ans d'activités de VOE. Cet anniversaire a été l'occasion d'une rencontre amicale des associations membres de VOE et d'associations invitées. Il s'est tenu à Grisy-les-Plâtres le 13 octobre.

Fonctionnement :

Les activités ont été coordonnées au cours de l'assemblée générale annuelle du 24 mars 2012 et de deux réunions du CA. Le bureau s'est réuni régulièrement entre les réunions du CA. La participation effective de ses membres permet d'assurer une conduite collective de l'activité de l'association.

Relation avec les associations :

Malgré les difficultés pour certaines associations d'être représentées aux réunions du CA, les contacts se maintiennent en fonction de l'activité et des besoins de chacune d'elles.

Relation avec les institutions :

Une délégation de VOE a été reçue le 4 avril au conseil général par le vice président du conseil général, Daniel Desse en charge de l'environnement.

Le président de VOE est membre du CVDD (conseil valdoisien du développement durable)

Autant que possible, des membres de VOE ont participé tant au conseil général (matinales de l'environnement...) qu'au conseil régional aux conférences portant sur les thèmes de l'environnement et de l'aménagement du territoire.

L'habilitation de VOE a été obtenue.

Poursuite des actions en cours :

- Décharge d'Epinay-Champlâtreux : procédure en cours
- Le centre commercial de la Chapelle en Serval : procédure en cours
- Lac de Beaumont : L'étude portant sur la faune et la flore, commandée par le conseil régional, est terminée depuis le mois de juin. Des réserves sur cette étude ont été signifiées par courrier à la vice présidente du conseil régional en charge de ce dossier.
- Plaine de Pierrelaye : les études portant sur la faisabilité de l'implantation d'une forêt sont toujours en cours. Aucune réunion de concertation ne s'est tenue en 2012. Le comité de pilotage s'est réuni sans la présence des associations qui n'ont été informées de rien..
- ZAC du Chemin Herbu à Persan : La décision du tribunal administratif concernant le recours engagé par les associations a été défavorable.
- Toujours à Persan une usine désaffectée a servi de lieu de stockage e déchets d'amiante à priori illégal. VOE a décidé de se joindre à la procédure engagée par FNE.
- Intermarché d'Eaubonne sur le bois du Luat : Après l'avis défavorable de la CNAC, le promoteur a déposé un recours en conseil d'état. VOE s'est joint aux associations de commerçants d'Eaubonne pour intervenir.

- Soutien à l'association des trois Tilleuls de Vauréal : fin 2012 nous avons appris que la municipalité de Vauréal relançait le projet d'urbanisation avec un bailleur social. VOE continuera à apporter son soutien à l'association des 3 Tilleuls.
- Extension de la zone d'activités de Vémars : une procédure est en cours à l'encontre de la révision simplifiée du PLU, pour entre autre le non respect d'un corridor biologique. Le tribunal a accordé à la mairie la poursuite des délais d'instruction.
- Pollution à Deuil par une carrosserie située en zone d'habitation : VOE participe à un collectif qui s'est constitué pour appuyer l'action engagée en justice par des riverains
- Soutien à l'action sur les Buttes du Parisis : Le site concerné par divers projets de construction et par l'exploitation du gypse a donné lieu à diverses rencontre successives avec l'AEV Ile de France, Placoplâtre et le député de la circonscription. L'intervention de VOE conjointe à celle des défenseurs du cinéma a permis d'obtenir un avis défavorable de la CNAC (commission nationale d'aménagement commercial). L'association des Sentiers du Parisis s'est créée.
- Participation de VOE au Collectif pour le Triangle de Gonesse : nombreuses délégations et réunions dans une période de propagande menée par Immochan et le maire de Gonesse en faveur du projet de centre commercial Europa City et de la gare sur le triangle de Gonesse. Complémentairement à cette action, VOE a déposé un recours en intervention volontaire contre la DUP en faveur de la création d'un golf au nord du triangle sur la commune de Roissy.
En lien avec cette action contre un projet inutile du Val d'Oise, VOE a décidé de participer au Comité de soutien à Notre Dame des Landes du Val d'Oise, constitué après l'action policière de l'automne.

Commissions :

En tant qu'association agréée au titre de la protection de l'environnement nous sommes membres de différentes commissions, dont les principales sont :

- Transport aérien : Dans le cadre du fonctionnement de la CCE (commission consultative de l'environnement) de Roissy, les associations sont intervenues pour la réduction des vols de nuit. Une conférence de presse a été organisée le 12 novembre pour présenter l'étude réalisée par l'ADVOCNAR sur la faisabilité de la réduction des vols de nuit. La CCE du Bourget commence à examiner les dossiers d'isolation phonique en application du PGS, le PEB est toujours en cours d'élaboration.
- Forêts : Les réunions des comités de gestion patrimoniale se sont tenus plus tard que prévu à l'automne. Quelques changements, du plan de gestion, de caractère paysager sont prévus pour Montmorency, mais aucun changement pour Carnelle et l'Isle-Adam. Un membre du bureau de VOE, anime le groupe forêt d'IDFE et participe au groupe forêt de FNE, mais ceci ne suffit pas localement.
- Etablissements classés : nous avons participé aux réunions des différentes CLIS (commission locale d'information et de surveillance) et nous y intervenons autant que nous le pouvons.
A la CLIS Triade électronique de Gonesse, la représentante de VOE a souligné l'absence de formation des pompiers pour intervenir dans le cas d'incendie dans ce type d'établissement. Elle a aussi mis l'accent sur l'absence de filière pour le recyclage des panneaux photovoltaïques, actuellement une seule usine existe en Allemagne.
- Commission des sites et CODERST (conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques) : A plusieurs reprises des dérogations ont été données malgré l'avis défavorable de VOE
- CDCEA (commission départementale de consommation des espaces agricoles) cette commission a été mise en place courant 2011, son efficacité reste encore à prouver.

Communication :

- La publication du livre sur le Marais de Stors a été l'occasion d'une visite et conférence de presse sur le site organisées par l'AEV avec la participation de VOE.
- Deux numéros du bulletin AGORA sont parus en avril et décembre 2012.
- Site internet : le site internet a été mis en ligne en septembre 2011, reste à l'enrichir et à utiliser mieux cet outil de communication.
- Notre participation au comité de rédaction du bulletin d'IDFE, le mensuel Liaison s'est poursuivie et nous proposons si possible un article concernant le Val d'Oise dans chaque numéro.

Participation à IDFE :

- VOE, membre d'IDFE participe selon ces moyens au fonctionnement de la fédération régionale IDFE. VOE est représenté au bureau et a deux représentants au CA. Un membre du bureau de VOE assure la responsabilité du groupe forêts d'IDFE. Différentes sessions de formation sont organisées des samedis par IDFE et sont ouvertes aux associations et membres de VOE.